

## Avis aux étudiants 2023-2024

Dans le cadre de la reforme des études médicales, un stage d'immersion en médecine sociale est instauré pour validation en fin de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année durant une période de 2 semaines.

Les étudiants admis en S1 sont tenus à passer ce stage dans le CHU (1<sup>ère</sup> année) les centres de santé (2<sup>ème</sup> année) : **du 09 au 22 Septembre 2024**

Les objectifs de ce stage seront livrés au centre d'accueil à partir du **3 septembre 2024**. **La validation** de fin stage devra être déposée au centre d'accueil à partir du **Septembre**. **Le rapport** devra être envoyé par email (**format pdf**) à l'adresse : **stages.fmpm@uca.ac.ma**